

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2022.

(En dinars)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2022	TROISIEME TRIMESTRE 2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2022 AU 30/09/2022	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 30/09/2021	31/12/2021
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	464 064 111,206	380 511 079,566	1 336 239 539,967	1 137 702 534,436	1 545 942 613,520
* Intérêts	294 224 510,322	249 666 306,205	828 466 220,089	731 458 428,628	997 391 494,745
* Commissions en produits	64 821 191,702	59 001 923,719	185 342 988,962	166 044 471,676	225 528 904,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	105 018 409,182	71 842 849,642	322 430 330,916	240 199 634,132	323 022 214,178
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	159 214 710,183	134 552 183,616	433 699 085,476	395 161 633,639	530 476 683,348
* Intérêts encourus	156 306 157,714	132 201 368,555	426 989 803,070	390 871 928,244	524 953 612,330
* Commissions encourues	2 908 552,469	2 350 815,061	6 709 282,406	4 289 705,395	5 523 071,018
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	304 849 401,023	245 958 895,950	902 540 454,491	742 540 900,797	1 015 465 930,172
4- Autres produits d'exploitation	2 947 588,295	2 981 382,822	8 635 826,593	8 596 074,994	11 049 896,746
5- Charges opératoires, dont:	117 907 971,098	109 436 062,247	358 798 517,997	331 037 565,653	449 490 187,880
* Frais de personnel	62 642 523,008	57 897 885,541	191 082 531,459	180 962 378,637	238 432 485,210
* charges générales d'exploitation	44 488 531,072	41 089 130,650	136 031 353,028	121 093 491,792	170 958 614,035
6- Structure du portefeuille :	-	-	4 148 101 506,180	3 430 182 829,552	3 430 829 796,072
* Portefeuille-titres commercial	-	-	30 326 552,146	506 765 904,292	14 444 426,078
* Portefeuille-titres d'investissement (*)	-	-	4 117 774 954,034	2 923 416 925,260	3 416 385 369,994
7- Encours des crédits nets	-	-	12 132 484 292,781	11 621 945 202,412	12 138 035 235,867
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	16 658 452 204,936	15 230 822 756,051	16 220 061 664,881
* Dépôts à vue	-	-	8 290 988 736,342	7 431 699 301,540	7 966 444 760,749
* Dépôts d'épargne	-	-	3 910 226 014,435	3 453 452 384,733	3 618 755 515,524
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	630 670 693,341	504 631 149,023	482 809 591,769
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	551 399 049,512	425 690 076,840	405 096 099,046
* Ressources spéciales	-	-	79 271 643,829	78 941 072,183	77 713 492,723
10- Capitaux propres	-	-	1 657 476 244,941	1 575 740 784,243	1 842 760 089,561

(*) les données de 2021 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

FAITS SAILLANTS DES NEUF PREMIERS MOIS 2022

La BIAT a clôturé les neuf mois 2022 avec les résultats suivants :

Un PNB de 902,5 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 401,5 MD ;
- Une marge sur commissions de 178,6 MD ;
- Des autres revenus de 322,4 MD.

Des charges opératoires de 358,8 MD ;

Des encours de dépôts de 16 658 MD ;

Des encours de crédits nets de 12 132 MD ;

Un portefeuille titres de 4 148 MD ;

Un coefficient d'exploitation de 39,8%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2022

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES :

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative aux neuf premiers mois de l'année 2022.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2022 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2022 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2022 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2022 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-09-2022.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant aux neuf premiers mois de l'année 2022. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2022 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2022. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2022.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2022, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2021 que celles relatives à l'année 2022.

Les encours du portefeuille titres d'investissements sont présentés en nets des provisions. En effet, ces encours ont été présentés en 2021 en bruts, c'est-à-dire compte non tenu des provisions. Ainsi, les données de 2021 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Hormis ces retraitements, les données relatives à l'année 2021 sont conformes à celles publiées en 2021 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires des neuf premiers mois de 2021.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre des neuf premiers mois de l'année 2022 à 1.336.240 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 433.699 mD au titre des neuf premiers mois de l'année 2022.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2021 et au 30/09/2022 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2021 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 22/04/2022.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2021 et des neuf premiers mois de l'année 2022 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.